

## VILLE DE MONTVILLE

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie de MONTVILLE le lundi 16 septembre 2019 à 19 h en session ordinaire.

Mme le Maire a rendu compte des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal.

- 1) Rapport annuel 2018 de VEOLIA Eau pour le contrat de concession du Service Public d'Assainissement (Ville de Montville)  
Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), de la présentation et de l'examen du rapport annuel 2018 de VEOLIA Eau, concessionnaire du service public d'assainissement collectif, sur la commune de Montville.
- 2) Adoption du rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif 2018  
Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2018 qui sera transmis aux services préfectoraux et mis en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr). Les indicateurs de performance seront renseignés et publiés sur le SISPEA.
- 3) Rapport d'activité 2018 du Service Public d'Assainissement Non Collectif  
Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), de la présentation et de l'examen du rapport annuel 2018 de VEOLIA Eau relatif au service public d'assainissement non collectif.
- 4) Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2018  
Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2018 qui sera transmis aux services préfectoraux et mis en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr). Les indicateurs de performance seront renseignés et publiés sur le SISPEA.
- 5) ENEDIS-EDF – Compte rendu annuel d'activité 2018  
Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), de la présentation du compte rendu annuel d'activité 2018 d'ENEDIS-EDF.
- 6) Contrat de concession entre la Ville de Montville et GRDF – Compte rendu annuel d'activité 2018  
Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), de la présentation du compte rendu de concession 2018 de GRDF.
- 7) Communauté de Communes Inter Caux Vexin – Rapport d'activités 2018  
Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), de la présentation du rapport d'activités 2018 de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin.
- 8) Communauté de Communes Inter Caux Vexin – Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du Service Public de Prévention et de Gestion des déchets  
Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de l'année 2018.
- 9) Modification du tableau des effectifs  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), afin de tenir compte des besoins de la collectivité, a approuvé la modification du tableau des effectifs, portant sur la création d'un poste de gardien-brigadier et d'un adjoint d'animation 28h/semaine.

- 10) Révision statutaire 2020 du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), a approuvé les statuts modifiés, ainsi que le règlement intérieur modifié du SDE 76.
- 11) Projet de fusion des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) de Maromme – Notre-Dame-de-Bondeville et Montville  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 22, contre : 0, abstention : 0) – M. Pascal MARTIN, Président du Conseil Départemental, n'a pas pris part au vote :
- a émis un avis favorable au regroupement des capacités des trois EHPAD : Le Village des Aubépins de Maromme, La Côte de Velours de Notre-Dame-de-Bondeville et Les Myosotis de Montville, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,
  - a autorisé l'EHPAD Les Myosotis de Montville à transférer l'autorisation vers l'EHPAD du Village des Aubépins de Maromme dans le cadre d'une fusion-absorption. L'établissement médico-social de ressort intercommunal ainsi recomposé avec toutes les autorisations sera dénommé le Trait d'Union du Cailly, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020,
  - a autorisé Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires en ce sens et à prendre toutes décisions et dispositions afin de mener à bien cette fusion par absorption.
- 12) Mise à disposition d'un terrain communal  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0) :
- a approuvé le projet de convention pour la mise à disposition du terrain communal repris au cadastre de la section E sous le numéro 208, pour une durée de 12 mois reconductible,
  - a fixé le montant de la redevance annuelle à 700 €, révisable chaque année par délibération du Conseil Municipal,
  - a autorisé Madame le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir entre la commune et les preneurs.
- 13) Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) – Evaluation des charges transférées au titre de l'année 2019  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), a :
- approuvé le rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en date du 6 septembre 2019,
  - dit que l'attribution de compensation définitive de la commune de Montville au titre de l'année 2019 s'élève à 492 479,04 €, après déduction des charges transférées.